

# Accord de libre-échange AELE–Mercosur

## Analyse des échanges commerciaux, du contenu de l'accord et du potentiel économique

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève



## Note méthodologique

Les données proviennent exclusivement de sources officielles suisses et genevoises (SECO, OFDF, BNS, OCSTAT) et des documents de l'AELE et du Mercosur.

C'est le total conjoncturel (excluant l'or) qui est utilisé pour le commerce des biens.

Analyse réalisée par la CCIG. Contact: [etudes@ccig.ch](mailto:etudes@ccig.ch)  
Octobre 2025

# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>I. Commerce des biens .....</b>	<b>4</b>
Structure et répartition sectorielle des échanges	
Suisse–Mercosur (2024) .....	6
<b>II. Commerce et développement durable .....</b>	<b>8</b>
<b>III. Commerce des services et investissements directs .....</b>	<b>9</b>
<b>IV. Profil et perspectives des échanges genevois avec le Mercosur .....</b>	<b>9</b>
Des gains très importants .....	11
<b>Conclusion .....</b>	<b>11</b>
<b>Chiffres clés .....</b>	<b>12</b>

## Introduction

Les négociations entre l'AELE et le Mercosur se sont conclues le **2 juillet 2025**. L'accord couvre un vaste champ thématique: commerce des biens et des services, investissements, marchés publics, propriété intellectuelle, développement durable et coopération. Il vise avant tout à réduire les droits de douane, à renforcer la prévisibilité des échanges et à intensifier la coopération économique entre la Suisse, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et les quatre pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay).

L'accord a été signé le 16 septembre à Rio de Janeiro après 14 rondes de négociation. En Suisse, en raison du processus de ratification – comprenant l'examen par les Chambres fédérales et le délai référendaire – **une entrée en vigueur pourrait intervenir d'ici deux ans**.

Parallèlement, l'Union européenne et le Mercosur ont annoncé le 6 décembre 2024 être parvenus à un accord (pas encore signé). Une mise en œuvre de l'accord UE–Mercosur avant celui de l'AELE pourrait entraîner une perte de compétitivité notable pour les entreprises suisses sur les marchés du Mercosur.

### I. Commerce des biens

L'accord prévoit la suppression progressive des droits de douane appliqués par les pays du Mercosur sur près de **96 % des exportations suisses**. Aujourd'hui, ces droits restent élevés, en particulier au Brésil: machines (14–20 %), produits chimiques (jusqu'à 18 %), textiles et habillement (jusqu'à 35 %), horlogerie (20 % au Brésil). En agriculture, certains droits dépassent 50 %. Cet accès préférentiel devrait renforcer la compétitivité des exportations suisses.

En contrepartie, la Suisse a accordé 25 contingents tarifaires – des volumes limités à prix préférentiel – sur certains produits agricoles. Au-delà du quota, le tarif usuel s'applique. **La plupart des contingents ont été fixés à des niveaux équivalents ou inférieurs aux volumes déjà importés depuis le Mercosur**, limitant ainsi l'impact sur l'agriculture helvétique.

À titre d'exemple, le contingent pour le bœuf est fixé à 3 000 tonnes, alors que la Suisse a importé 4 026 tonnes du Mercosur en 2024. Pour le beurre, 100 tonnes contre 277 tonnes importées en 2024. Quant au vin rouge, les 50 000 hectolitres promis ne devraient avoir qu'un effet limité: le contingent global de vin (17 000 000 hectolitres) n'a pas été atteint depuis plusieurs années, la part réellement importée représentant environ 80% du quota au cours des deux dernières années.

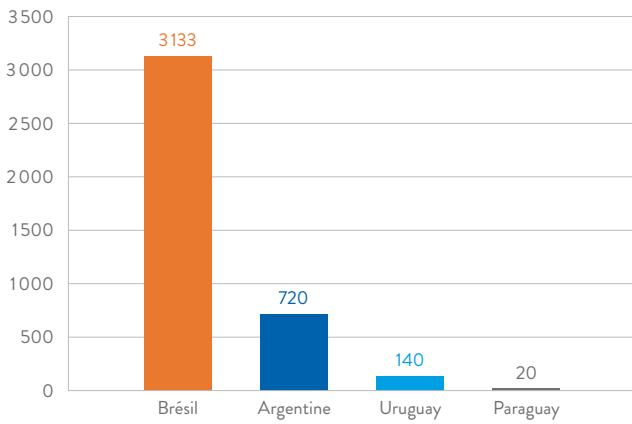
### Concessions tarifaires et contingents

Produit/ Secteur	Situation actuelle (droits ou volumes)	Concessions accord AELE-Mercosur	Commentaire économique
Biens industriels	Droits Mercosur: machines 14–20 %, produits chimiques jusqu'à 18 %, textiles/ habillement jusqu'à 35 %, horlogerie 20 % (Brésil)	Suppression progressive des droits sur ~95 % des biens industriels	Amélioration notable de la compétitivité suisse
Produits agricoles (général)	Droits parfois supérieurs à 50 %	Accès préférentiel via contingents tarifaires	Contingents calibrés pour limiter l'impact sur l'agriculture suisse
Bœuf	Importations 2024: 4 026 t	Contingent: 3 000 t à tarif préférentiel	Contingent inférieur aux volumes actuels
Beurre	Importations 2024: 277 t	Contingent: 100 t à tarif préférentiel	Contingent inférieur aux volumes actuels
Vin rouge	Contingent global: 17 millions hl, utilisation ≈ 80 %	Contingent Mercosur: 50 000 hl	Pas d'effet attendu sur le marché suisse

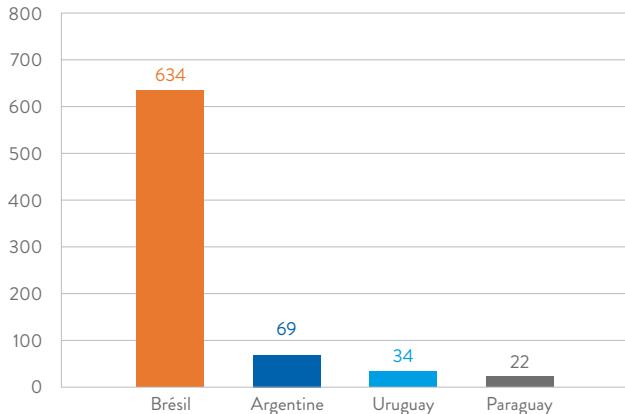
## Structure et répartition sectorielle des échanges Suisse–Mercosur (2024)

En 2024, en ne considérant que les biens et marchandises hors or, la Suisse a exporté vers le Mercosur pour plus de 4 milliards de francs, contre un peu plus de 750 millions de francs importés.

Exportations suisses vers le Mercosur (en millions de francs)



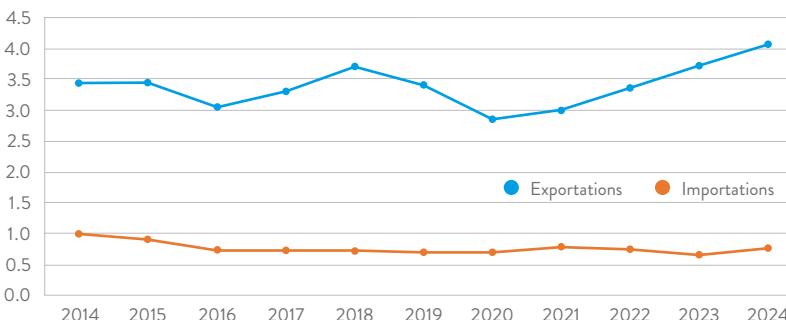
Importations suisses vers le Mercosur (en millions de francs)



Au cours de la dernière décennie, les exportations suisses vers le Mercosur sont demeurées globalement stables, avant de connaître une progression plus marquée après le creux lié à la pandémie de COVID-19, pour atteindre

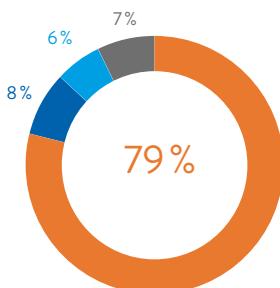
un niveau record en 2024. Les importations, quant à elles, sont restées faibles et stables, accentuant ainsi une balance commerciale largement favorable à la Suisse.

#### Évolutions des échanges entre la Suisse et le Mercosur (en milliards de francs)



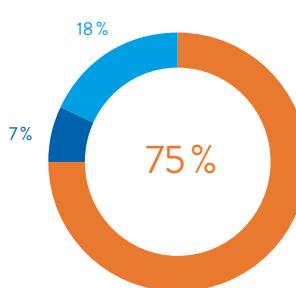
La répartition sectorielle de ces exportations reflète la structure du tissu économique suisse: elle est dominée par les secteurs les plus tournés vers l'international, avec une forte présence de biens à haute valeur ajoutée, notamment celle des produits pharmaceutiques. Cette tendance est encore plus marquée dans les échanges avec le Mercosur, où près de 80 % des exportations suisses (plus de 3 milliards de francs en 2024) relèvent de la catégorie des produits des industries chimiques et pharmaceutiques.

#### Structures des exportations



- Produits pharmaceutiques et chimiques
- Machines
- Horlogerie
- Autres

#### Structures des importations



- Produits agricoles, bois et pêche
- Produits pharmaceutiques et chimiques
- Autres

À l'inverse, les pays du Mercosur présentent traditionnellement, dans leurs échanges avec les économies développées, un profil dominé par les produits de base, surtout agricoles. Environ la moitié de leurs exportations vers l'Union européenne sont constituées de produits agricoles, proportion nettement supérieure à la part de l'agriculture dans leurs exportations totales. Cette prédominance reflète les avantages comparatifs structurels de la région — climat favorable, vastes exploitations, main-d'œuvre abondante — et s'inscrit dans un schéma classique d'échanges Nord–Sud hérité en partie de l'histoire économique latino-américaine.

La Suisse importe ainsi du Mercosur principalement des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, représentant environ 75 % des importations totales, soit 570 millions de francs en 2024.

## II. Commerce et développement durable

Le chapitre consacré au commerce et au développement durable inclut des engagements juridiquement contraignants sur les normes sociales et environnementales, conformes aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et aux principaux accords environnementaux multilatéraux. Les parties s'engagent à ne pas abaisser leurs exigences réglementaires afin de favoriser le commerce ou l'investissement. Le texte prévoit également des dispositions relatives à la protection des forêts, à la lutte contre la pêche illégale et la surpêche, ainsi qu'à la préservation de la biodiversité et à la promotion d'une agriculture durable. Dans ce cadre, la Suisse contribuera financièrement au Fonds de l'Amazonie, destiné à soutenir des projets de préservation et de gestion durable des forêts tropicales.

Un mécanisme spécifique et transparent de règlement des différends s'applique aux dispositions sur le développement durable. Il prévoit d'abord une phase de consultations, puis, en cas de désaccord persistant, le recours à un panel d'experts indépendants. Le rapport, comprenant les recommandations formulées par ces experts, est rendu public.

### III. Commerce des services et investissements directs

Le commerce de services avec le Mercosur représente une part encore modeste des échanges extérieurs de la Suisse, avec **2,3 milliards de francs d'exportations** (1,45 % du total) et 1,7 milliard d'importations (0,90 % du total) en 2024. On observe toutefois une progression marquée par rapport à 2023, les exportations ayant augmenté de 27,8 % et les importations de 70,0 %.

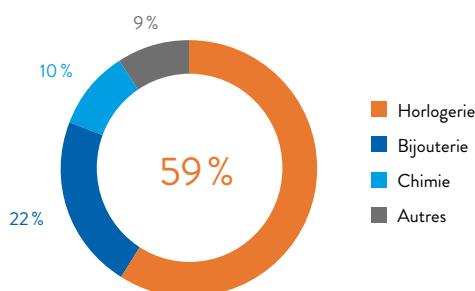
Comme pour les biens, le Brésil constitue de loin le principal partenaire commercial de la Suisse au sein du Mercosur, concentrant 1,7 milliard (73,9 %) des exportations de services suisses et 821 millions (48,3 %) des importations en 2024.

À noter que les entreprises suisses sont déjà largement implantées sur ce marché, avec des **investissements directs supérieurs à 20 milliards de francs** en 2023.

### IV. Profil et perspectives des échanges genevois avec le Mercosur

Le canton de Genève est le 2<sup>e</sup> exportateur suisse, après Bâle (23 Mrds de francs en 2024 – hors or).

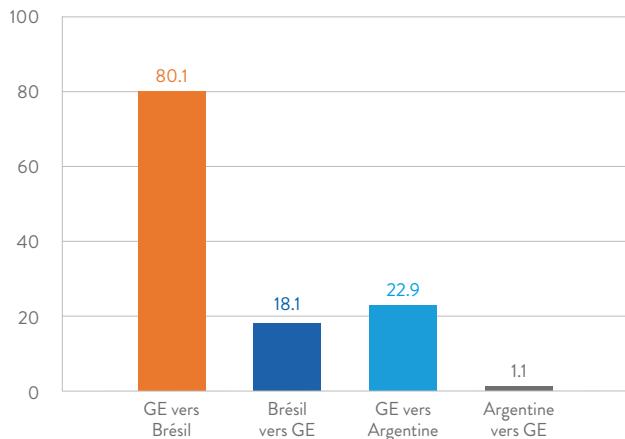
Structures des exportations genevoises



Le Mercosur représente une part modeste, mais non négligeable, des exportations genevoises, avec **103 millions de francs** en 2024 soit 0,15 % du total. Les importations sont plus limitées, atteignant 19,2 millions de francs.

Ces chiffres ne couvrent toutefois que les échanges avec le Brésil et l'Argentine, faute de statistiques désagrégées pour le Paraguay et l'Uruguay. Compte tenu de la structure des échanges nationaux et du faible commerce avec ces deux pays, des données complètes Genève–Mercosur seraient marginalement supérieures.

### Commerce des biens entre Genève, le Brésil et l'Argentine



Si le Mercosur reste aujourd’hui un partenaire relativement modeste, le potentiel de développement des échanges est considérable, porté par la combinaison de la réduction progressive des droits de douane et de la croissance économique de ce marché de 295 millions d’habitants. La suppression à terme des droits de douane sur les montres — actuellement de 20 % au Brésil — constitue un atout majeur pour Genève, où l’horlogerie représente 59 % des exportations cantonales.

## Des gains très importants

Pour une montre suisse de poignet (NCM 9102) exportée vers le Brésil et importée à Rio de Janeiro, avec une valeur en douane CIF de 5 000 francs et sans frais maritimes, les droits et taxes se décomposent ainsi :

- II\* (20 %): 1000 CHF
- IPI (25 % sur CIF + II): 1 500 CHF
- PIS (2,1 % sur CIF): 105 CHF
- COFINS (9,65 % sur CIF): 482,50 CHF
- ICMS (20 %, calcul «bruté»): 2021,88 CHF

Le prix final avant marge de distribution atteint ainsi 10 109,38 francs suisses. Si l'accord AELE-Mercosur supprimait intégralement le II, l'IPI diminuerait mécaniquement à 1 250 francs et la base de calcul de l'ICMS serait réduite, pour un prix final hors marge de 8 546,88 francs. Le gain direct par montre serait alors de 1 562,50 francs, en raison de la baisse cumulative du II, de l'IPI et de l'ICMS.

\* Abréviations: II = Imposto de Importação; IPI = Imposto sobre Produtos Industrializados; PIS = Programa de Integração Social – Importação; COFINS = Contribuição para o Financiamento da Seguridade Social – Importação; ICMS = Imposto sobre Circulação de Mercadorias e Serviços.

## Conclusion

L'accord AELE–Mercosur ouvre des perspectives de diversification et de croissance pour les entreprises suisses et genevoises, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée. La réduction progressive des barrières tarifaires et non tarifaires devrait améliorer la compétitivité des exportations suisses, tandis que les engagements en matière de développement durable renforcent la crédibilité de l'accord sur les plans environnemental et social.

Pour Genève, où l'horlogerie représente 59 % des exportations, la suppression des droits de douane sur les montres au Brésil constitue un levier stratégique, s'ajoutant aux opportunités offertes dans les domaines pharmaceutique et des services. Une entrée en vigueur concomitante ou antérieure à celle de l'accord UE–Mercosur sera déterminante pour éviter une perte de compétitivité sur ces marchés.

## Chiffres clés

**96%**

des biens exportés  
par la Suisse  
vers le Mercosur  
seront exemptés  
de droits de douane

**180**

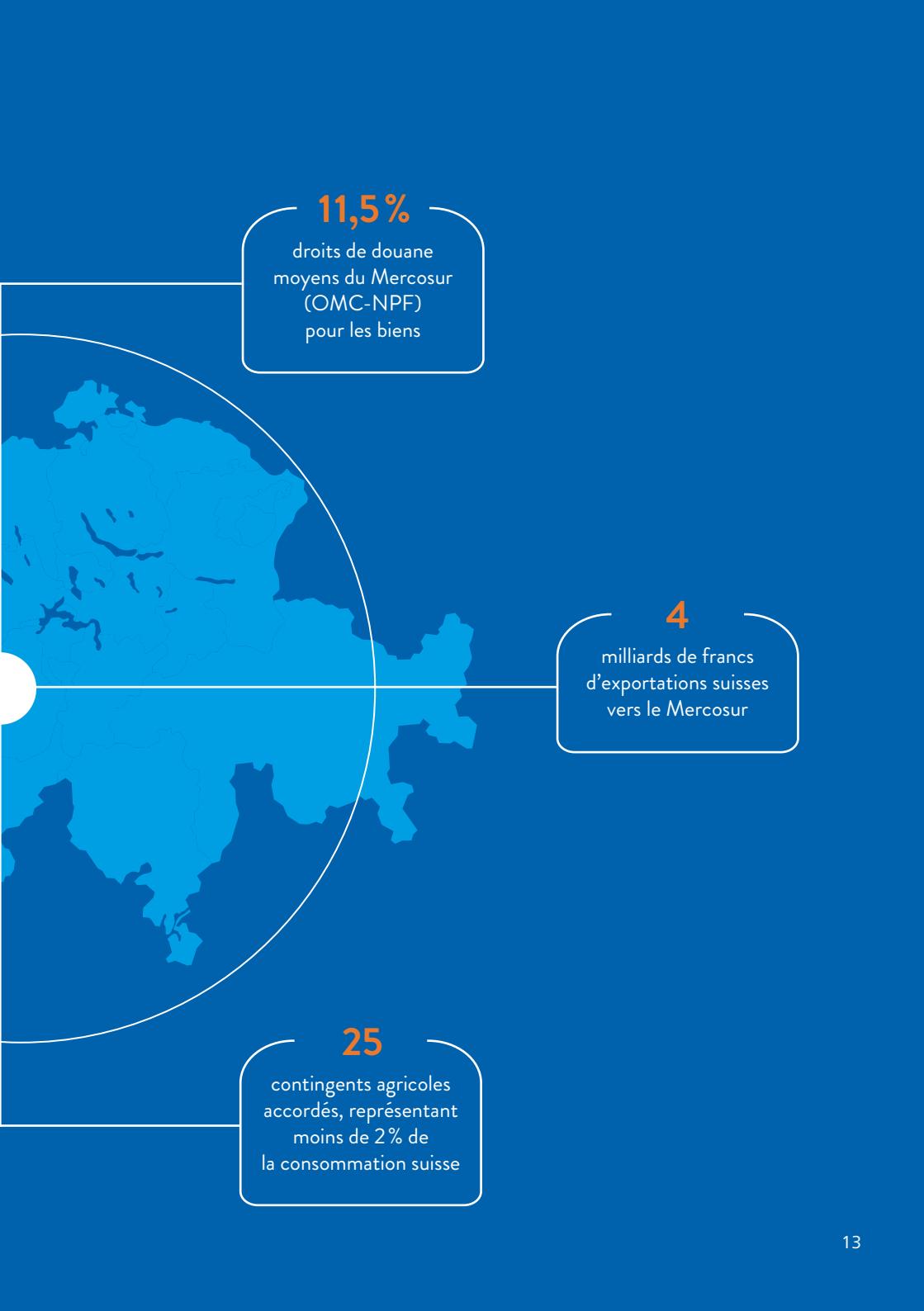
millions de francs  
d'économie annuelle  
estimée pour  
les entreprises suisses

**2<sup>e</sup>**

canton exportateur  
de Suisse

**103**

millions de francs  
d'exportations  
de Genève vers  
le Mercosur





Chambre de commerce, d'industrie  
et des services de Genève

Depuis 1865

Assurer une économie forte

Promouvoir les entreprises membres

**Maison de l'économie**

Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève

Tél. +41 22 819 9111

[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch)

